



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 24 juillet 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

L'Agence européenne de Sécurité aérienne (EASA) dont le Luxembourg est membre, envisage d'autoriser à partir de 2027 des vols commerciaux avec un seul pilote aux commandes, et ceci pendant des phases de vol prolongées, notamment durant la phase dite « de croisière ». Il est à noter que, conformément au dernier rapport de l'EASA sur la sécurité publié le 8 juillet, la plupart des incidents majeurs et accidents se produisent en moyenne pendant cette phase de vol.

Actuellement, les normes réglementaires imposent la présence de deux pilotes aux commandes des avions de ligne. Selon l'association européenne des pilotes (European Cockpit Association) cette autorisation de la part de l'EASA ferait suite à des pressions pûrement commerciales exercées par les avionneurs et les compagnies aériennes.

En effet, il semble que cette initiative n'apporterait aucune amélioration de la sécurité aérienne mais au contraire, engendrerait un nombre non-négligeable de risques supplémentaires et périls potentiels pour les équipages et les passagers.

Comme la sécurité des vols repose sur un travail d'équipe dans le cockpit, nous aimerions savoir de Madame la ministre :

- Quelle est la position du Gouvernement luxembourgeois en la matière ?
- Comment se positionnent nos compagnies aériennes respectivement l'association luxembourgeoise des pilotes de ligne dans ce dossier hautement sensible ?
- Le Gouvernement soutient-il le principe que tout développement en technologie aéronautique doit augmenter la sécurité aérienne, et ceci surtout si un tel développement engendrait un changement fondamental du concept d'opération des compagnies aériennes ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo  
Député

Francine Closener  
Députée